

Nous du Canada avons toujours appuyé le principe de l'universalité des Nations Unies. Nous avons soutenu ce principe il y a dix ans, quand le Canada a aidé à mettre fin à l'impasse qui empêchait un nombre considérable de pays d'entrer aux Nations Unies. Dans mon discours du 24 septembre devant l'Assemblée générale actuelle, j'ai de nouveau déclaré que le Canada appuyait le principe d'universalité, et j'ai exprimé le voeu que les Nations Unies parviennent bientôt à la participation universelle. Pour que les Nations Unies soient le porte-parole efficace de l'opinion mondiale, elles doivent parvenir à faire accepter par tous les membres de la communauté internationale les obligations et les responsabilités prévues par la Charte.

Comme le secrétaire général, le Canada estime qu'il est dans l'intérêt de la communauté internationale d'exposer la Chine communiste aux courants et contre-courants de l'opinion mondiale. Nous croyons aussi que le règlement de certains problèmes de paix et de sécurité internationales requiert la collaboration de la Chine communiste. Nous avons déclaré clairement que nous estimons que le désarmement est un de ces problèmes, et nous avons réclamé la participation des communistes chinois à toute conférence mondiale sur le désarmement.

C'est dans cet esprit que le Canada a envisagé le problème de la représentation de la Chine à la session actuelle de l'Assemblée générale. Néanmoins, après mûre réflexion, le Gouvernement canadien a jugé qu'il ne pouvait dans les circonstances, voter en faveur de la résolution présentée à l'Assemblée. Pour voter comme il l'a fait, le Gouvernement canadien s'est fondé sur les considérations suivantes.

En premier lieu, au cours d'une conférence de presse donnée le 29 septembre, le ministre des Affaires étrangères de Chine communiste, le maréchal Chen Yi, a posé plusieurs nouvelles conditions qui doivent être remplies avant que la Chine n'accepte de devenir membre des Nations Unies. Une de ces conditions était que les Nations Unies annulent la résolution condamnant la Chine communiste comme agresseur en Corée, où des Canadiens ont combattu et sont morts dans la lutte contre l'agression. Il a aussi demandé aux Nations Unies de revoir et de modifier leur Charte. Et il a enfin demandé à l'Organisation d'accepter comme membres tous les pays soi-disant indépendants et d'expulser tous ceux qui, d'après Pékin, sont des pantins de l'impérialisme. Il a semblé au gouvernement canadien que ces nouvelles conditions soulevaient une question fondamentale: celle de savoir si Pékin lui-même désire encore entrer aux Nations Unies.

En deuxième lieu, il existe une autre condition, posée depuis longtemps et que la Chine communiste n'a jamais retirée. C'est que la population de Formose ne soit représentée d'aucune façon au sein des Nations Unies. Le Gouvernement canadien ne peut oublier que le gouvernement de la République de Chine est un des membres fondateurs des Nations Unies et qu'il est à la tête d'une population d'environ 12,000,000 de personnes. Il doit tenir compte du désir de la population de Formose, qui aspire à jouer un